

[Mesdroits sociaux.gouv.fr](https://mesdroits sociaux.gouv.fr)



[Violences conjugales: une aide d'urgence pour vous protéger](#)



caf.fr

## ***Aide d'urgence aux victimes de violences conjugales***

Cette aide d'urgence a pour but de vous garantir les conditions financières nécessaires pour vous mettre à l'abri.

## ***Violences conjugales: une aide d'urgence pour vous protéger***

Depuis le 1er décembre 2023, les personnes subissant des violences conjugales peuvent bénéficier de l'aide d'urgence pour les victimes de violences conjugales. Versée par la Caf, cette nouvelle aide est un soutien financier qui doit permettre à la victime de s'éloigner physiquement de l'auteur des violences et faire face aux dépenses immédiates en attendant de trouver des solutions durables.